



MINISTRE DES FINANCES
RENCONTRE PRÉBUDGÉTAIRE
MÉMOIRE
2020-01-29

TABLE DES MATIÈRES

EXCELDOR COOPÉRATIVE	3
Les défis	4
Capitalisation de coopératives agricoles	5
Investissement et productivité	6
Transferts fédéraux - Partenariat canadien pour l'agriculture	6
Compétitivité et développement.....	7
Guichet unique	7
Projet ÉVOLUTION	7
Accords économiques globaux	7
Main-d'œuvre	9
Conclusion.....	10

EXCELDOR COOPÉRATIVE

Exceldor coopérative (Exceldor) est une coopérative de producteurs de volailles qui a vu le jour en 1945 et dont le siège social est à Lévis. L'organisation répartit sa production entre ses usines de Saint-Anselme, Saint-Damase, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec et Saint-Agapit au Québec ainsi qu'avec celles de Hanover en Ontario, et Winnipeg et Blumenort au Manitoba. Elle possède un centre de distribution à la fine pointe de l'innovation à Beloeil, qui a débuté ses opérations à l'automne 2019.

Exceldor est aussi copropriétaire de quatre autres entreprises œuvrant principalement dans le secteur de la volaille, soit Les Viandes Lacroix inc., Unidindon et Volaille Giannone au Québec, ainsi que Golden Valley Farms en Ontario. L'entreprise commercialise des produits sous plusieurs marques dont Exceldor, Butterball, Granny's et Lacroix.

Exceldor est fière de faire partie des leaders de l'industrie de la transformation de la volaille au pays. Avec un chiffre d'affaires de plus de 1 G\$, 3 450 employés issus de 92 nationalités dans plusieurs provinces canadiennes et une tradition coopérative forte de plus de 75 ans, Exceldor a su se hisser parmi les plus grands joueurs de l'industrie aviaire au Canada.

Par ailleurs, nos membres sont préoccupés par plusieurs facteurs qui, à court terme, auront un impact significatif non seulement sur la rentabilité de notre secteur, mais aussi sur la mécanique même de la gestion de l'offre. L'accessibilité à la main-d'œuvre, l'ouverture des marchés, les contingents tarifaires et la réglementation ainsi que les investissements pour les grandes entreprises sont des éléments qui concernent directement le maintien de la rentabilité de ce fleuron québécois.

Dans son plan budgétaire 2019-2020, le gouvernement s'est donné comme objectif de créer de la richesse et d'accroître le potentiel économique du Québec en agissant sur les déterminants de la croissance que sont les investissements privés et la participation au marché du travail.¹

Exceldor tient à souligner l'effort que le gouvernement du Québec déploie pour donner aux entreprises les leviers nécessaires au développement de leur industrie notamment en :

- Bonifiant l'incitatif à la prolongation de carrière des travailleurs de 60 ans et plus;
- Réduisant les charges sur la masse salariale des entreprises qui embauchent des travailleurs de 60 ans et plus;
- Favorisant une meilleure intégration des immigrants à la société québécoise;
- Revoyant et en bonifiant le mandat d'Investissement Québec pour stimuler l'économie du Québec;
- Mettant en valeur des espaces stratégiques pour les entreprises innovantes;
- Stimulant l'innovation, notamment en intelligence artificielle :
- Élargissant l'offre de formation en intelligence artificielle,
- Soutenant l'adoption de l'intelligence artificielle dans les entreprises;

¹ Plan budgétaire 2019-2020, 1.3 Créer de la richesse et augmenter le potentiel de l'économie. P.A.10
http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire_1920.pdf

- Dynamisant le développement des régions;
- Augmentant les investissements dans le secteur agricole.

Les défis

Notre secteur peine actuellement à soutenir le rythme de production demandé par le marché, principalement dû au manque critique d'employés spécialisés et d'usine; un enjeu maintes fois soulevé par l'ensemble des acteurs du secteur manufacturier. Il est reconnu par tous les intervenants de la filière avicole que le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) doit être mieux adapté aux besoins des entreprises de transformation et en plus d'augmenter le seuil des TET de 10 % à 20 % Exceldor souhaite un accroissement du nombre d'immigrants au Québec afin de pourvoir les postes en souffrance et ainsi assurer le maintien des opérations et améliorer la croissance économique. Exceldor propose de travailler avec le gouvernement pour faciliter la mise en place de ces changements.

Aussi, l'ouverture des marchés suivant les différents accords de commerce internationaux représente, en soi, une bonne nouvelle pour l'économie canadienne ainsi que l'économie québécoise et permettra à une variété de produits de faire leur entrée sur le territoire canadien. À cet effet, bien que le gouvernement fédéral ait la volonté affirmée d'appuyer les producteurs sous gestion de l'offre dans son dernier budget, les transformateurs subiront les contrecoups d'une entrée massive de produits étrangers, principalement transformés.

Dans cet esprit, Exceldor a plusieurs projets d'investissement majeur afin d'affronter la concurrence. L'appui du gouvernement du Québec dans cette perspective est crucial pour le maintien de nos opérations, le développement et la rétention de la main-d'œuvre dans nos installations. Ainsi, les outils financiers nécessaires pour faire face à la concurrence internationale sont plus que d'actualité pour combler l'écart économique avec l'Ontario et soutenir une croissance raisonnable.

Près de 400 M\$ d'investissement sont présentement en chantier dont 60 M\$ ont déjà été investis, notamment dans la mise en place du centre de distribution à Beloeil et d'un projet de transition du modèle de gestion par fonction vers un système de gestion par processus, soit le projet ÉVOLUTION. Nous avons l'objectif de construire une nouvelle usine à la fine pointe de l'innovation, intégrant les principes d'intelligence artificielle, au coût de 200M\$ dans la région de Saint-Hyacinthe. Également, nous avons un projet d'infrastructure et d'innovation en matière de bien-être animal, soit la mise en place de systèmes améliorant le transport et l'accueil de la volaille, et l'insensibilisation au gaz.

Capitalisation de coopératives agricoles

Au Québec, le principe coopératif est devenu au fil du temps un modèle économique inscrit de manière indélébile dans le paysage économique de la province. Avec un chiffre d'affaires la plaçant au sein des entreprises coopératives d'envergures, Exceldor représente les intérêts de ses membres partout au Canada et principalement au Québec avec plus de 250 membres producteurs de volailles dans la province.

Le programme de "part à imposition différée" (PID) de la Loi de l'impôt sur le revenu² (Canada) est une mesure temporaire mise en place afin de répondre au besoin de capitalisation du secteur des coopératives agricoles. Adopté en 2005 et renouvelé pour une période de cinq ans en 2015, le programme arrive à échéance en 2020.

L'impact fiscal est stable et d'environ \$5 millions annuellement. En plus, la mesure est du type « préférence temporelle » et ne permet qu'un report de l'impôt.

Tandis que les ristournes versées à l'égard des biens et services de consommation sont généralement imposables lorsque versées, les membres d'une coopérative agricole peuvent reporter le paiement de l'impôt sur une ristourne versée par la coopérative sous forme d'une part admissible jusqu'à la disposition (ou la disposition réputée) de cette part.

Les coopératives font des pressions au niveau du ministère des finances fédéral pour que le programme de report d'imposition des ristournes versées sous forme de parts de placement demeure en place après 2020 et soit pérenne.

Le gouvernement du Québec harmonise actuellement ses pratiques avec celles du gouvernement fédéral.

Proposition :

- Exceldor souhaite que le gouvernement inscrive dans le Plan économique du Québec que celui-ci s'engage à maintenir l'harmonisation avec le fédéral des pratiques permettant le report d'imposition des ristournes versées sous forme de parts de placement par une coopérative agricole, comme dans le cas d'Exceldor coopérative.

² <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-3.3/page-149.html>

Investissement et productivité

La vigueur économique des trois dernières années a permis au marché du travail québécois de rattraper son retard, voire de combler en partie le fossé qui le sépare du marché ontarien. La comparaison favorable avec le voisin se heurte toutefois aux défis que posent une pénurie de main-d'œuvre chronique et une faible productivité.³

Le besoin de main-d'œuvre récurant, la complexité de la gestion des projets manufacturiers en agroalimentaire et la perspective de voir des produits étrangers concurrencer les produits transformés issus de la gestion de l'offre ainsi que le manque de soutien financiers par programme pour les grandes entreprises nous indiquent que l'éclaircie économique dont nous sommes témoins actuellement risque de rencontrer des défis ayant comme conséquence une éventuelle stagnation de productivité.

Aussi, l'élargissement du programme d'appui à la compétitivité des abattoirs régionaux aux abattoirs détenant un permis fédéral, l'implantation d'un guichet unique pour l'analyse de projets d'infrastructures et d'innovation, l'appui aux défis de la main-d'œuvre et les incitatifs de développement régionaux sont des enjeux qui représentent d'importants défis économiques.

Transferts fédéraux - Partenariat canadien pour l'agriculture

Le Programme d'appui à la compétitivité des abattoirs régionaux a pour objectif d'assurer la pérennité et le développement des filières de production animale en augmentant la compétitivité des abattoirs et en améliorant l'offre d'abattage en fonction des besoins régionaux ou sectoriels :

- Sont immatriculées au Registre des entreprises du Québec;
- Sont titulaires d'un permis d'abattoir provincial, de proximité ou de type A, qui leur a été accordé en vertu de la Loi sur les produits alimentaires (chapitre P-29), ou d'un agrément d'abattoir fédéral accordé en vertu de la Loi sur l'inspection des viandes (L.R.C. (1985), ch. 25);
- Génèrent un chiffre d'affaires de 100 millions de dollars ou moins, en incluant les revenus liés aux entreprises apparentées.⁴

Proposition :

- Que les sommes disponibles provenant de l'entente entre le fédéral et les provinces du Partenariat canadien pour l'agriculture puissent bénéficier également aux entreprises d'abattage québécoises qui offrent l'accès à leurs installations pour des producteurs qui font des produits d'exception;

³ Marché du travail: le Québec soutient la comparaison avec l'Ontario

<https://www.ledevoir.com/economie/568304/marche-du-travail-le-quebec-soutient-la-comparaison-avec-l-ontario>

⁴

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/md/programmesliste/abbatoirs/Pages/appuicompetitiviteabbatoirs.aspx>

- Que les fonds soient disponibles pour les abattoirs de 100M\$ et moins qui sont également titulaires d'un permis fédéral afin qu'elles puissent avoir accès au Programme d'appui à la compétitivité des abattoirs régionaux (PACAR).

Compétitivité et développement

Guichet unique

Le traitement des dossiers de financement par programme fait souvent l'objet de transferts entre ministères pour valider l'information et la pertinence d'une demande. Ce processus souvent long et complexe retarde la mise en œuvre de projets de développement. L'implantation d'une expertise interne chez Investissement Québec dans le secteur agroalimentaire et des entreprises de transformation alimentaire pour la réalisation de projets d'infrastructure est souhaitable afin de concentrer l'expertise au sein d'un seul canal de communication ayant les leviers économiques nécessaires à la mise en chantier de projets de développement.

Projet ÉVOLUTION

Aussi, et afin de maximiser sa compétitivité, Exceldor s'est engagée auprès de ses membres à améliorer sa performance en transformant la structure de son ADN de gestion en opérant une transition d'un mode de gestion par fonction vers un mode de gestion par processus. Ce projet, nommé ÉVOLUTION, complétera sa phase 2 au printemps 2020. Exceldor souhaite développer la phase 3 de son projet afin que l'expertise et les compétences acquises par les consultants externes restent au sein de l'entreprise dans le but d'assurer l'implantation et l'application des 150 chantiers d'amélioration et des 32 processus d'affaires qui ont été diagnostiqués.

Un soutien financier à la transition de la main-d'œuvre spécialisée dans des projets comme le projet ÉVOLUTION doit être considéré dans les programmes liés à l'innovation Afin de permettre aux entreprises de favoriser la rétention des connaissances acquises à l'interne.

Accords économiques globaux

Le nouvel accord économique entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, l'Accord Canada, États-Unis, Mexique (ACEUM) entrera en vigueur sous peu. Bien que le secteur du poulet ait été moins sur la sellette que d'autres produits sous gestion de l'offre, les questions qui s'y rattachent font et feront toujours partie des négociations dans les ententes de commerce internationales.

À titre d'exemple, les États-Unis ont obtenu 62,9 Mkg d'accès spécifique au marché du poulet canadien dans l'ACEUM. Il s'agit d'un gain important pour l'industrie américaine du poulet. Une fois entièrement en vigueur, le Canada offrira 12,7 Mkg additionnels d'accès au marché en vertu de l'ACEUM, en plus du niveau actuel de 90,1 Mkg. L'ACEUM augmentera notre accès actuel de 7,5 % de la production canadienne à 8,5 %. En plus des concessions accordées dans l'Accord de

Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), le nouvel accès au marché du Canada sera de 129,6 Mkg, ce qui représente 10,7 % de la production canadienne (2017)⁵.

Bien que le gouvernement du Québec considère qu'il est essentiel que le gouvernement fédéral compense adéquatement les producteurs agricoles et les entreprises de transformation touchés par la concession (...) d'un important accès aux secteurs où est appliquée la gestion de l'offre⁶, Exceldor souhaite que soit examiné l'ensemble des demandes de financement des projets d'infrastructure et/ou d'amélioration de la performance auprès du gouvernement du Québec comme une façon pour les entreprises de compétitionner adéquatement les produits transformés de volaille provenant de l'étranger.

Proposition :

- Que les projets d'investissement et les programmes qui y sont liés soient traités à travers un guichet unique piloté par une direction spécialisée en agroalimentaire d'Investissement Québec;
- Que soit intégré les projets d'innovation de gestion comme le projet Évolution dans les programmes d'innovation du gouvernement afin de soutenir la transition de l'expertise et des compétences acquises par des consultants externes pour développer une équipe de mise en application des principes de gestion par processus à l'interne;
- Incorporer les entreprises de grande envergure Œuvrant dans un des domaines sous gestion de l'offre dans les programmes de développement économique gouvernementaux pour les dossiers d'infrastructure, de main-d'œuvre, d'automatisation (4.0), d'environnement et d'innovation.

⁵ https://www.producteursdepoulet.ca/wp-content/uploads/2018/12/NFTH_December-2018_FR.pdf

⁶ https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/conformer/accords-commerciaux/page/accords-commerciaux-10566/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single

Main-d'œuvre

La main-d'œuvre est le nerf de la guerre en ce qui concerne le secteur manufacturier, et plus particulièrement au sein d'entreprises comme Exceldor où le traitement de la matière première ne peut souffrir de délais de traitement puisqu'il s'agit de gérer du vivant. La main-d'œuvre étrangère est un atout pour les entreprises de transformation de volaille. Fiable, fière et dévouée, leur présence bonifie le paysage rural et manufacturier pour le plus grand bien de notre économie. L'augmentation du pourcentage de travailleurs étrangers, l'augmentation des seuils québécois d'immigration, le support à l'accueil et à l'intégration des immigrants, la francisation et l'harmonisation entre le milieu de vie et le milieu du travail sont au cœur de nos préoccupations en tant qu'employeur.

Aussi, les entreprises comme Exceldor ont des employés fidèles de longue date. Certains de ces employés ne souhaitent pas arrêter de travailler à l'âge de la retraite et souhaitent faire une transition. Le gouvernement du Québec a été clair dans son plan économique 2019-2020 quant aux incitatifs mis de l'avant pour retenir une force de travail expérimentée et nous souhaitons que les incitatifs mis de l'avant pour la main-d'œuvre, qu'elle soit étrangère, expérimentée, issue des premières nations ou vulnérables soient bonifiée afin de répondre de manière adéquate aux besoins des entreprises.

Propositions :

- Que le gouvernement du Québec augmente ses seuils d'immigrants afin de répondre favorablement à la réalité des entreprises en matière de main d'œuvre particulièrement à l'extérieur de la Métropole;
- Augmenter les fonds dédiés aux entreprises et/ou OBNL de régionalisation afin d'appuyer l'intégration des immigrants et l'harmonisation entre le milieu de vie et les entreprises dans une perspective de rétention de la main d'œuvre;
- Libérer des montants et développer des programmes dédiés aux entreprises qui œuvrent à l'intégration des immigrants en région en termes d'infrastructure immobilière et de service;
- Investir dans les programmes d'aide aux entreprises pour le recrutement et le déplacement des travailleurs étrangers;
- Développer des mécanismes financiers et techniques pour favoriser et valoriser la rétention d'employés temporaires.

Crédit d'impôt pour le recrutement et la formation adaptée :

- Bonification des enveloppes dédiées aux travailleurs expérimentés;
- Augmentation des fonds dédiés aux entreprises et/ou OBNL d'intégration des personnes handicapées et vulnérables;
- Adaptation de la main-d'œuvre aux besoins des entreprises de transformation de la volaille (mécanicien, TI, etc.).

Conclusion

Exceldor est consciente de l'importance de cet exercice et est sensible au privilège que lui accorde le ministre des Finances à y participer. Les propositions mises de l'avant dans ce mémoire serviront notamment à améliorer la compétitivité des entreprises de transformation de volaille sur le marché québécois et canadien, de favoriser un climat de production représentatif des enjeux actuels en termes d'ouverture des marchés, d'intégration et de maintien en emploi de notre plus grande richesse, nos travailleurs, et d'avoir accès à des appuis financiers cohérents aux réalités d'un secteur dont la filière est dépendante des principes de la gestion de l'offre dans un contexte international.